

ÉCOLE DE MUSIQUE

DE L'UGDA

Cours de musique de la commune de Frisange



**Enseignement musical
Division inférieure**

Année scolaire 2020/2021

Cours de musique, correspondant à l'enseignement musical de la division inférieure telle qu'elle est définie par la loi du 28 avril 1998 portant harmonisation de l'enseignement musical dans le secteur communal, destinés aux enfants et adultes de la Commune de Frisange.

DETAILS DES COURS

ÉVEIL MUSICAL	- Éveil musical : 2 ^e année (1h / semaine)	jeudi 14h00 - 15h00 jeudi 13h00 - 14h00 (en cas de dédoublement de classes)
	- Éveil musical : 3 ^e année (1h / semaine)	lundi 13h00 - 14h00 vendredi 13h00 - 14h00
Conditions d'admission	- Éveil musical: à partir du cycle 1.2 (5 ans au 31.08) / cycle 2.1 de l'École Fondamentale	
FORMATION MUSICALE (solfège)	- 1 ^{ère} année (1h / semaine)	mardi 13h00 - 14h00 mardi 14h00 - 15h00 mercredi 16h00 - 17h00
	- 2 ^e année (1h30 / semaine)	mardi 15h00 - 16h30 jeudi 15h00 - 16h30 (en cas de dédoublement de classes)
	- 3 ^e année (2h / semaine)	jeudi 16h30 - 18h30 lundi 16h00 - 18h00 (en cas de dédoublement de classes)
	- 4 ^e année (2h / semaine)	mardi 16h30 - 18h30 vendredi 16h00 - 18h00
	- 4 ^e année renforcée (1h)	à déterminer
	- 1 ^{ère} et 2 ^e année adulte (2h / semaine)	(en collaboration avec la commune de Hesperange)
	- 3 ^e année adulte (2h / semaine)	
Condition d'admission	- 1 ^{ère} année: à partir du cycle 2.2 de l'École Fondamentale	
Note	- La fréquentation des cours de solfège jusqu'à la 4 ^e année (1 ^{ère} mention) est obligatoire pour poursuivre la formation instrumentale.	
FORMATION INSTRUMENTALE Cours de 20 à 30 min / semaine (avancés: 45 à 60 min / semaine)	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Bois</u>: flûte traversière, clarinette, saxophone (soprano, alto, ténor, baryton), hautbois - <u>Cuivres</u>: trompette / bugle / cornet, cor / alto mib, baryton, tuba, trombone - <u>Percussion, drumset</u> (drumset: après le diplôme de 1^{er} cycle en percussion) - <u>Piano</u> (uniquement pour les résidents de la Commune de Frisange) 	
Conditions d'admission	<ul style="list-style-type: none"> - Vents/Percussion : Avoir accompli les 2 ans d'Éveil musical à la musique ou 1 année de solfège (1^{ère} année ou 2^e année) ou exceptionnellement sur recommandation du chargé de cours/ test d'admission - Piano : Avoir réussi 2 années de formation musicale. Les places sont limitées: la priorité sera donnée aux élèves résidents et aux élèves figurant sur la liste d'attente 2019/2020 en tenant compte de la date d'inscription. Il est obligatoire d'avoir un piano acoustique à la maison. 	
FORMATION CHORALE	- Chant choral pour enfants (à partir de 7 ans)	
Condition d'admission	- A partir du cycle 2.2 de l'École Fondamentale.	

Rentrée scolaire : 15 septembre 2020

FRAIS D'INSCRIPTION

Eveil musical et formation musicale (Enfants et Adultes)	60 € pour résidents 120 € pour non-résidents
Formation instrumentale (Enfants et Adultes)	60 € pour résidents* 300 € pour non-résidents**
Formation chorale	60 € pour résidents 120 € pour non-résidents

* 60 € pour chaque cours supplémentaire (résidents)

** 300 € pour chaque cours supplémentaire (non-résidents)

Aide étatique (pour subvenir au minerval de l'enseignement musical): Vous trouverez toutes les conditions et modalités sur notre site:
<https://www.ugda.lu/ecole-de-musique/enseignement-musical/aide-etatique>.

RENSEIGNEMENTS

Administration Communale de Frisange
Monsieur Marc Flies (Tél: 23 66 84 08 50 / marc.flies@frisange.lu)

Responsable de l'École de musique de l'UGDA
Madame Pascale Reding (Tél: 621 13 77 92 / pascale.reding@ugda.lu)



Remise nationale des diplômes du 1^{er} février 2020- élèves de la Commune de Frisange
(Photo: Viviane Heinen)

Fiche d'inscription 2020/2021 Cours de musique de la Commune de Frisange

Les formulaires d'inscriptions sont à adresser pour le **1^{er} juillet 2020 au plus tard** à :

Commune de Frisange, 10, Munnerëferstrooss

L - 5750 Frisange ou marc.flies@frisange.lu

La fiche est à remplir également par les anciens élèves!

Nom et prénom de l'élève												
Lieu et date de naissance												
Matricule national												

<i>Le (la) soussigné(e)</i>	
Nom et prénom (parents/tuteurs)	
Rue et numéro	
Code postal et localité	
Téléphone et/ou GSM	
E-Mail	

désire inscrire mon fils <input type="checkbox"/>	ma fille <input type="checkbox"/>	désire s'inscrire <input type="checkbox"/>	ancien élève <input type="checkbox"/>	nouvel élève <input type="checkbox"/>
---	-----------------------------------	--	---------------------------------------	---------------------------------------

aux cours de musique suivants

Éveil musical	2 ^e année (jeudi 14h00 à 15h00) <input type="checkbox"/>	2 ^e année (en cas de dédoublement de classes) (jeudi 13h00 à 14h00) <input type="checkbox"/>
	3 ^e année (lundi 13h00 à 14h00) <input type="checkbox"/>	3 ^e année (vendredi 13h00 à 14h00) <input type="checkbox"/>
Formation musicale (solfège)	1 ^{ère} année (mardi 13h00 à 14h00) <input type="checkbox"/>	1 ^{ère} année (mardi 14h00 à 15h00) <input type="checkbox"/>
	1 ^{ère} année (mercredi 16h00 à 17h00) <input type="checkbox"/>	
	2 ^e année (mardi 15h00 à 16h30) <input type="checkbox"/>	2 ^e année (en cas de dédoublement de classes) (jeudi 15h00 à 16h30) <input type="checkbox"/>
	3 ^e année (jeudi 16h30 à 18h30) <input type="checkbox"/>	3 ^e année (en cas de dédoublement de classes) (lundi 16h00 à 18h00) <input type="checkbox"/>
	4 ^e année (mardi 16h30 à 18h30) <input type="checkbox"/>	4 ^e année (vendredi 16h00 à 18h00) <input type="checkbox"/>
	4 ^e année renforcée (à déterminer) <input type="checkbox"/>	
	1 ^{ère} et 2 ^e année adulte (en collaboration avec Hesperange) <input type="checkbox"/>	3 ^e année adulte (en collaboration avec Hesperange) <input type="checkbox"/>
Formation instrumentale	Instrument: _____	
Formation chorale	Chant choral pour enfants (à partir de 7 ans) <input type="checkbox"/>	

Si l'élève a déjà suivi des cours de musique dans une autre école, indiquez-la et joignez-y les attestations respectives.

Ecole / Conservatoire

Années d'études	Éveil musical (Initiation à la musique):	
	Solfège:	
	Instrument (préciser):	
Remarque éventuelle		
Acceptez-vous de recevoir des informations sur les activités organisées par l'Ecole de musique de l'UGDA et l'UGDA (activités de formation et de perfectionnement, stages, concours, auditions/ concerts...)	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

L'Ecole de musique de l'UGDA traite les données personnelles recueillies dans le cadre de ses activités en toute confidentialité et d'une manière sécurisée conformément aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 du 27 Avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

L'École de musique de l'UGDA se réserve le droit de prendre des photos ou bien de filmer pendant les activités et cours organisés par l'École de musique de l'UGDA et d'utiliser ce matériel audiovisuel dans le cadre de ses publications et pendant ses manifestations. Ne seront prises que des images de groupes. Les images prises ne seront ni vendues ni mises à disposition de tiers.

Au cours d'une même année, un élève ne peut s'inscrire simultanément, dans un ou plusieurs établissements, dans une même branche (extrait du règlement grand-ducal du 10 avril 2020).

J'ai pris connaissance des conditions d'inscription, des droits d'inscription (non remboursables), mentionnées dans la présente publication, et les approuve.

Date et signature (pour les mineurs, signature du tuteur).

Date limite des inscriptions : Mercredi 1er juillet 2020

Toute inscription doit obligatoirement se faire moyennant ce présent formulaire (ou une photocopie), dûment rempli, signé et envoyé ou remis au complet (2 pages) à l'Administration Communale de résidence ou au responsable local concerné.

Les inscriptions nous parvenant après cette date ne peuvent être acceptées que sur le vu des places disponibles et seront mises automatiquement sur une liste d'attente.